

# Entre ombre et lumière : rapport à l'écriture et déterminants biographiques<sup>1</sup>

Christophe Niewiadomski

1. Cet article présente le résumé synthétique et largement remanié d'un ensemble de conférences et de textes déjà publiés et enrichi d'un exemple clinique inédit.

Comme l'indique l'appel à contribution de ce numéro 10 de la revue *Cliopsy*, « la réflexion que la combinaison des termes "clinique" et "écriture" suscite s'inscrit dans différents champs de pratique et convoque des cadres théoriques différents ». L'orientation que nous poursuivrons ici sera de situer cette combinatoire dans le contexte de la spécificité du récit de soi en insistant sur ses liens avec l'activité identitaire du sujet contemporain.

A cette fin, après avoir introduit ces questions dans le cadre des articulations entre temporalité et identité, nous présenterons un dispositif de production biographique et d'analyse du rapport à l'écriture visant à explorer, dans une situation de groupe, les éventuels corrélats entre les motivations ou les empêchements à l'écriture avec la trajectoire biographique des participants. Nous illustrerons ensuite notre propos par un exemple clinique destiné à questionner la part d'invalidation ou d'autorisation liée aux représentations de l'écrit chez l'une des participantes de ce groupe et nous examinerons quelques-unes des articulations entre registre intrapsychique et registre socio-culturel dans la construction de son rapport à l'écriture.

## Les enjeux socio-identitaires du récit de soi

Tenter de répondre à la question « qui suis-je ? » confronte inévitablement le sujet à la nécessité d'un mouvement réflexif ouvrant à la mise en récit de soi. Paul Ricoeur (1990) évoquant la notion d'identité narrative a très finement montré comment la question de l'identité du sujet contemporain ne peut être dissociée de la temporalité d'une vie et des apories qui en découlent. Si le nom français *identité* a en effet pour étymon le nom latin *identitas*, lui-même dérivé du latin racine *idem*, c'est-à-dire « le même », il reste que lorsque l'on cherche à définir l'identité du sujet, l'idée de permanence dans le temps échoue à rendre compte de l'ensemble des processus qui ne cessent d'émailler son existence. L'auteur distingue alors deux dimensions contradictoires et néanmoins indissociables du concept d'identité : l'identité « *idem* », appelée encore « mêmeté » caractérisant la permanence du sujet dans le temps, et l'identité « *ipse* », (du grec « soi-même »), dans laquelle la variabilité du moi s'organise avec la continuité imaginaire que requiert le fil d'une existence. Confrontés à l'impossibilité de répondre de façon univoque à la question « qui suis-je ? », nous tentons donc en permanence de résoudre le paradoxe identitaire suivant :

« comment incarner tout à la fois un être de permanence et un être de changement ? ». Ricoeur montre que l'être humain mobilise le langage et tout particulièrement la médiation narrative d'un récit adressé à autrui pour résoudre ce dilemme, ce qui le conduit au final à percevoir son identité personnelle comme une identité narrative. En d'autres termes, le sujet conquiert son identité personnelle en se refigurant son expérience par la médiation d'une configuration qui en permet le récit et qui l'inscrit dans une dimension temporelle.

L'existence ne se donne donc à percevoir que dans une représentation rétrospective d'elle-même qui se présente comme un discours et finalement une « mise en intrigue » du récit. « Empêtrés » dans nos histoires respectives, nous ne cessons de configurer et reconfigurer ces dernières au gré des vérités et des fictions que nous nous racontons de nous-mêmes et que nous livrons à autrui.

Pour autant, si la tentative de mise en sens de notre existence au travers du récit que nous ne cessons de faire de nous-mêmes peut être considérée comme consubstantielle à la nature humaine, les conditions socio-historiques ne sont pas sans incidence sur le type de récit susceptible d'être produit et sur son degré de singularité. Le récit de soi, en tant que mise en forme de l'existence individuelle, se trouve soumis à des structurations collectives, historiques, culturelles et sociales qui, au-delà même de la singularité de tel ou tel sujet, renvoient à des usages codifiés. Ainsi, dès la seconde moitié du XXe siècle, les processus réflexifs chez l'individu contemporain ont pris une importance toute particulière alors que se déployaient des formes « d'individualisme sociétal » (Rosanvallon, 1995) caractéristiques des conditions de vie qui marquent les sociétés postindustrielles. Alors que les grands discours de légitimation (Lyotard, 1979) – la raison, le progrès, l'émancipation – qui accompagnaient jusqu'alors le récit de soi perdaient de leur influence, que les institutions régulatrices se faisaient moins prégnantes, que les assignations sociales se diversifiaient, que les trajectoires des individus s'organisaient sur les bases d'une forte dimension de singularité, s'est développée l'idée selon laquelle les individus, du fait même de leur activité réflexive et interprétative, étaient susceptibles de devenir les entrepreneurs de leur propre existence. L'une des conséquences de cet individualisme réflexif a été d'amener l'individu contemporain à rechercher en lui-même les ressorts de son action et les principes de sa conduite alors même qu'il se devait désormais de composer les motifs et valeurs susceptibles de donner sens à son existence. Christine Delory-Momberger évoque à ce propos un véritable *renversement* du rapport historique entre l'individu et le social dans lequel les contraintes sociales, économiques et institutionnelles qui pèsent sur l'individu sont désormais perçues comme relevant du champ de la « responsabilité individuelle ». Elle précise : « les dysfonctionnements de l'organisation économique et sociale, comme les ruptures de travail, les périodes de chômage, et jusqu'aux épisodes d'exclusion professionnelle, sont vécus par

ceux qui en sont victimes comme des situations individuelles qu'ils ont à s'imputer à eux-mêmes. Dès lors, chacun est renvoyé à la construction de sa propre existence, à sa biographie – entendue ici non pas comme le cours réel, effectif de la vie, mais comme la représentation construite que s'en font les acteurs – et à sa capacité de biographisation des environnements sociaux » (Delory-Momberger, 2009, p. 23). Ainsi, si l'individualisme contemporain tend à promouvoir un sentiment accru d'autonomie et de liberté chez certains individus, l'ère de la « société biographique » (Astier & Duvoux, 2006) est loin de produire des effets homogènes, de sorte que les enjeux socio-politiques de l'usage du récit de soi dans l'espace public ne sauraient être ignorés. En effet, si le récit de soi peut avoir fonction de résistance (Delory-Momberger & Niewiadomski, 2009) et d'émancipation, il peut également donner lieu à des formes plurielles d'assujettissement. Pour exemple, l'injonction sociale à la réalisation individuelle s'articule parfois avec le développement d'une culture du « management de soi » imposant à l'acteur social de découvrir en lui-même les ressources de son intégration sociale, de son employabilité, de sa réussite professionnelle, occultant du même coup l'ensemble des surdéterminations sociales qui pèsent sur lui.

### Récit de vie, écriture de soi et division du sujet

Nous avons jusqu'alors appuyé notre développement sur l'importance du récit de soi sous une modalité orale comme base de la construction réflexive de l'existence. Par ailleurs, nous avons vu que les formes de récit auxquelles nous recourons pour rapporter notre vie empruntent à des modèles narratifs, à des *patterns* biographiques, qui vont offrir à l'individu des schémas incitatifs ou prescriptifs déterminant des modalités d'insertion sociale et de relation à lui-même.

Néanmoins, qu'en est-il des pratiques d'écriture de soi et en quoi celles-ci se différencient-elles de l'expression de la parole vive du sujet ? C'est sans doute du côté de l'autobiographie que quelques réponses peuvent être provisoirement trouvées.

Georges Gusdorf (1990), s'interrogeant sur les origines de l'autobiographie, fait remonter les prémices du genre à la pratique des « bios » des philosophes socratiques. Fils de sage-femme, Socrate disait en effet avoir hérité de sa mère l'art d'accoucher, non pas des corps, mais des esprits. Très classiquement, on évoquera à ce propos la maïeutique, ou encore « l'art de faire accoucher des idées logées dans le soi », base philosophique d'une pédagogie qui influence encore très largement aujourd'hui le système éducatif occidental. Toutefois, les approches qui mettent en perspective la dimension d'un sujet susceptible de porter un regard réflexif sur sa propre individualité s'enracinent dans le contexte de la philosophie individualiste des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, en particulier au travers de l'œuvre de Michel de Montaigne et de René Descartes. Si le second, via le *cogito*, rompt avec le raisonnement scolastique et pose les bases d'un « sujet rationnel », c'est

sans doute au premier que le « sujet subjectif » doit ses lettres de noblesse. En effet, le projet « de se peindre soi-même » cher à Montaigne trouve ici un vibrant écho à l'universalité potentielle du témoignage singulier. Dans les essais, le philosophe suggère en effet combien « chaque homme, porte en lui la forme entière de l'humaine condition » (Montaigne, 1979 [1595]). Historiquement, c'est donc « l'invention du sujet » qui va permettre de créer les conditions d'un rapport direct de l'individu à lui-même, ouvrant ainsi la possibilité de l'émergence d'écrits biographiques désormais non réductibles à l'hégémonie des seuls témoignages hagiographiques. Par la suite, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, corrélativement à l'advenue de l'idée de démocratie aux États-Unis puis en Europe, les pratiques « d'écriture de soi » trouveront un essor sans précédent via l'émergence du « phénomène radicalement nouveau de l'autobiographie » si remarquablement décrit et analysé par Philippe Lejeune (1971).

Toutefois, les caractéristiques que nous avons précisées plus avant à propos des effets de la modernité avancée sur les individus déterminent aujourd'hui des phénomènes de quête identitaire qui trouvent sans aucun doute l'une de leurs modalités d'expression dans les pratiques « d'écriture de l'intime ». La multiplication des pratiques d'ateliers d'écriture en est sans doute l'un des exemples les plus saillants. Des auteurs tels qu'Anne Marie Trekker (2006) par exemple, s'interrogent sur les effets du recours à l'écriture autobiographique en tant que mode d'accès privilégié à la réflexivité. Nous soulignons, dans la préface de l'un de ses ouvrages (Trekker, 2009), combien la fonction instituante de l'énonciation, c'est-à-dire la fonction « d'advenue du sujet à lui-même » (de Gaulejac, 2009) que favorise la narration, va se trouver renforcée par le travail d'écriture en tant que celui-ci permet de faire plus clairement encore l'expérience de la division fondamentale de notre être, c'est-à-dire l'expérience de la séparation de soi d'avec soi, élément fondateur de notre identité personnelle, selon la célèbre formule d'Arthur Rimbaud, « Je est un autre ». Si l'allégation du poète montre combien nous ne pouvons être réduits à la conscience réfléchie et au « moi » qui tente de se dire, comment l'écriture permet-elle de dialoguer avec cet autre en soi ? Anne Marie Trekker fait sienne l'hypothèse selon laquelle l'écriture contribuerait à aider le sujet à « passer convention » avec lui-même. Parce qu'elle laisse une trace sur laquelle il est facile de revenir pour travailler à nouveau, parce qu'elle favorise une mise à distance « physique » du texte d'avec soi, l'écriture permet en effet de mesurer sans doute de manière plus aiguë l'inadéquation foncière de notre production langagière à notre être et de repérer sans doute plus aisément cet énigmatique « autre en soi ». Ainsi, le décalage entre « ce que j'écris de ce que je suis » et « ce que je suis » apparaît alors de façon privilégiée et participe d'une meilleure connaissance de soi. En outre, le travail de mise en intrigue de l'existence éloigne progressivement le sujet de la seule perspective « constatative ». Il ne s'agit plus seulement d'écrire, mais également de « s'écrire » en choisissant des événements, en les organisant, en créant des liens de sens entre eux. Au fil des pages, l'écriture

biographique va ainsi contribuer à la construction d'un énoncé performatif auto-référentiel où le « je », se référant à une réalité nouvelle qu'il contribue à façonner lui-même, permet au narrateur d'accéder plus aisément au statut de sujet analytique mais aussi critique à l'égard de sa propre histoire (Pineau & Le Grand, 1993, p. 89). D'autres chercheurs, dans une perspective plus psychanalytique, tel Jean-François Chiantaretto par exemple, insistent sur l'importance de la question de « l'interlocution interne » dans le travail d'écriture de soi. L'auteur précise : « L'idée est d'explorer la tension dans l'écriture de soi, quelle qu'en soit la forme, entre deux positions psychiques : l'écriture comme attestation d'identité, l'écriture comme témoignage d'une altération. Il s'agit ainsi d'aborder les textes écrits comme un dispositif narratif mettant en scène un dialogue intérieur, l'expérience de soi comme lieu d'un dialogue. L'expérience de soi comme lieu d'un dialogue, c'est aussi ce dont nous parlent les survivants d'un génocide, lorsqu'ils peuvent parler. Leur témoignage, en deçà même du contenu de l'attestation narrative, témoigne aussi d'une attaque, dans leur intériorité même, du lien identifiant à l'ensemble humain. Primo Levi incarne au plus haut point, pour moi, la figure du témoin survivant, condamné à témoigner à la fois de sa survivance et de l'attaque destructrice, en lui jamais complètement réparable, de l'appartenance humaine. Je dois à *Si c'est un homme* d'avoir pu formuler la notion de témoin interne, pour désigner cette figure identifiante du semblable en soi, interlocuteur interne garant de la place singulière d'un sujet parlant, c'est-à-dire d'un sujet rendu apte à la parole par l'expérience d'avoir été parlé, pour autant qu'elle permet de se parler » (Chiantaretto, 2009).

Cependant, en matière de récit oral comme en matière d'autobiographie, la montée de l'individualisme et l'idéologie de la réalisation de soi-même constituent un arrière fond socio-historique qu'il convient de ne pas mésestimer. En effet, si un narrateur est à l'évidence un « Sujet », le terme se révèle éminemment polysémique. A la fois sujet « libre », responsable de ses choix et de ses engagements, le sujet est également « celui qui est placé dessous », c'est-à-dire un sujet irréductiblement assujéti à la logique de sa structure inconsciente – le « sujet barré » de la psychanalyse – et aux surdéterminations historiques et sociales qui l'instituent en tant qu'individu social. En d'autres termes, le narrateur est à tout à la fois « cause de son action », mais également structurellement « étranger à lui-même » du fait de son inscription dans le langage et, par ailleurs, soumis aux logiques de l'actorialité sociale. Ces dernières imposent donc de ne pas soustraire le récit aux conditions macroscopiques dans lesquelles celui-ci est produit et accueilli. En ce sens, les dimensions biographiques, intrapsychiques, historiques, culturelles, sociales, politiques, économiques... gagnent à s'articuler pour permettre d'envisager un travail herméneutique susceptible de mieux comprendre la place du sujet dans ses différents environnements. En conséquence, dans une société fluide et mobile où les points de repères apparaissent fluctuants et où chacun se trouve finalement en charge de sa propre histoire, écrire peut sans aucun doute constituer une pratique

porteuse de sens. Mais de quel sens s'agit-il ? S'agit-il de trouver un sens, une signification à son existence ? d'affirmer sa singularité ? de renouer avec sa sensibilité intérieure ? d'identifier la direction que l'on souhaite donner à son projet de vie ? d'articuler phénomènes intrapsychiques et socio-psychiques en tant qu'ils participent de la construction identitaire de chacun ? d'éclairer les multiples déterminants qui façonnent nos trajectoires ? d'approcher d'éventuelles « blessures intérieures » ? de composer avec des secrets de famille dont les effets se font parfois ressentir sur plusieurs générations ? de témoigner pour transmettre une mémoire individuelle et/ou collective ? Autant de questions et de motivations potentielles qui appellent toujours des réponses personnelles. Néanmoins, au-delà de ces enjeux singuliers, quels sont les rapports entre l'écriture et la vie ? qu'est-ce qui pousse à écrire ? d'où viennent les difficultés face à l'écriture ?

### **Un dispositif de production biographique et d'analyse du rapport à l'écriture**

Pour tenter de répondre à ces questions, nous évoquerons ici le travail réalisé dans le cadre d'un séminaire d'implication et de recherche intitulé « Récit de vie et écriture » et dans lequel les participants viennent explorer les liens qui se sont tissés entre biographie et construction du rapport à l'écriture. Ce séminaire, d'une durée de quatre journées, trouve place dans l'offre de formation de l'Institut International de Sociologie Clinique<sup>2</sup> et s'inspire, entre autres sources, de la perspective développée dans le cadre des groupes d'implication et de recherche « Roman familial et trajectoire sociale » (de Gaulejac, 1999). L'objectif de ces groupes, composés de 10 à 12 personnes, est de favoriser l'implication contractualisée des participants en articulant un niveau narratif, c'est-à-dire l'expression descriptive d'un vécu singulier, avec un niveau réflexif et analytique plus collectif ouvrant à la co-production d'hypothèses étayées sur l'analyse croisée des facteurs psychologiques, sociologiques et culturels, dont les articulations, bien qu'habituellement peu conscientisées, conditionnent néanmoins les histoires des individus.

L'hypothèse centrale sur laquelle se fonde ce séminaire consacré au rapport à l'écrit s'organise autour de l'idée selon laquelle la capacité à écrire relève moins de capacités dites « naturelles » que d'un construit socio-culturel et imaginaire dont il est possible de retrouver trace dans la biographie du sujet. En effet, si l'accès à l'écriture diffère considérablement selon les caractéristiques liées à l'économie psychique singulière des individus, ces différences sont également en rapport avec les places occupées par les acteurs sociaux dans l'espace des positions sociales et par l'héritage culturel et affectif dont ils sont porteurs. L'acte d'écrire confronte en effet très fréquemment l'individu à la problématique de « l'écrit légitime », c'est à dire à la violence concrète du marché des biens symboliques dans ce domaine.

2. IISC. 6, rue Beauregard, 75002 Paris. ([www.sociologieclinique-iisc.com](http://www.sociologieclinique-iisc.com))

On soulignera par exemple ici la sacralisation relative des écrits littéraires ou savants inculquée par le système scolaire dès le plus jeune âge. Chez certains, cette représentation de l'écrit « légitime » peut avoir aiguisé le désir d'écriture tout en le rendant difficile d'accès. Dans d'autres cas, cette injonction à se plier aux formes canoniques de l'écriture peut également produire inhibition et rejet.

Nous avons décrit ailleurs le détail du dispositif méthodologique employé et les « outils » auxquels nous avons recours (Niewiadomski, 2010). Il suffit ici de préciser qu'à l'issue d'une phase de contractualisation soigneusement élaborée avec les participants, nous suggérons aux membres du groupe des propositions d'écriture inspirées de la démarche des ateliers d'écriture et la réalisation d'un support de synthèse intitulé : « Trajectoire de vie et histoire familiale. Place de l'écriture et des écrits ». Ces propositions de réalisation de textes brefs jouent le rôle « d'embrayeurs d'écriture » et permettent d'expérimenter des formes variées de rapport à l'écrit. Ces textes sont ensuite, en totalité ou en partie, lus à haute voix avant de donner lieu à débat. D'une manière sécante, la réalisation et la socialisation du support de synthèse évoqué plus haut permettent d'élaborer des hypothèses sur les liens entre les écrits et l'histoire individuelle et familiale des participants afin de parvenir à identifier plus clairement les modalités de construction du rapport à l'écrit.

Dans ce travail, nous nous intéressons tout particulièrement à l'articulation entre production orale et production écrite sur la base d'un constat en trois points.

1) Si l'écriture perd souvent en spontanéité par rapport au langage oral, elle accroît cependant sensiblement les possibilités de production et de réappropriation du sens en permettant le recours aux formes syllogistiques du raisonnement. Dans cette perspective, l'écriture autobiographique complète efficacement le travail d'oralisation des récits de vie par des prises de conscience réflexives spécifiques. Celles-ci sont liées aux phénomènes de distanciation accrue que favorise l'écriture par rapport à l'expression orale du vécu. « L'écriture est le jeu dans le langage ; non comme l'entend le *Phèdre*, parce qu'elle serait un enfantillage à côté de la gravité sérieuse et adulte de la parole mais parce qu'elle libère des contraintes propres à l'énonciation orale, qui est toujours un acte circonstanciel, interpersonnel et non strictement reproductible. L'écriture est la possibilité du jeu de l'intellect sur la langue » (Bazin & Bensa, 1979, p. 9). Dès lors, la dialectique oral/écrit est supposée favoriser ici une plus-value significative en terme de déploiement herméneutique.

2) Le fait d'expérimenter et d'échanger à propos de formes variées d'écriture à l'occasion de ce séminaire offre aux participants la possibilité d'interroger leurs habitus en matière de rapport à l'écrit et questionne les éventuelles absences ou répétitions signifiantes. Nous tentons donc ici de nous dégager suffisamment de la forme canonique du « bien écrire » de telle sorte que les participants puissent expérimenter des formes d'écriture

plurielles et ainsi identifier plus aisément leur rapport à la langue, à l'écrit, en quoi ce rapport structure pour partie le fil de leur existence. Il s'agit de trouver collectivement les formes les plus adéquates à l'engagement du désir des participants dans un travail d'échange avec autrui, sans omettre de favoriser la nécessaire entrée en dialogue de chacun avec « l'autre de soi-même ».

3) Enfin, si l'individu peut être considéré comme « le produit d'une histoire dont il cherche à devenir le sujet » (de Gaulejac, 1999, p. 11), alors que peut apporter l'écriture et la réflexion sur son rapport à l'écrit dans cette construction du sujet ?

### **Entre cuisine et grenier, une écriture qui n'est jamais tout à fait mienne...**

Plus que de nous centrer sur un exemple clinique relatant les affres relativement fréquentes du « syndrome de la page blanche » ou les difficultés que rencontrent parfois certains participants du fait de l'écart entre une culture d'origine peu familière des normes scripturales académiques et la représentation d'une écriture jugée difficilement accessible car imaginativement perçue comme l'apanage d'une « élite » à laquelle ils ne sauraient « légitimement » prétendre, nous avons souhaité rendre compte ici du travail d'une jeune femme chez laquelle le rapport à l'écrit paraît *a priori* particulièrement fluide et aisé. En effet, dans cet exemple, c'est moins la difficulté face à l'écrit qui fait problème que ce que l'écriture pourrait venir traduire du fonctionnement psychique de la narratrice et des lacunes de son histoire.

Pauline<sup>3</sup>, jeune femme d'une quarantaine d'années dont il sera question ici, fait en effet de l'écriture son métier et, confie-t-elle, sa passion. En outre, à la faveur des formations qu'elle a suivies depuis quelques années dans le domaine de la psychosociologie et de la sociologie clinique, celle-ci connaît par ailleurs déjà bien la pratique des récits de vie et les soubassements théoriques qui fondent le séminaire auquel elle a souhaité participer.

Titulaire d'un diplôme de victimologie et journaliste spécialisée dans les investigations de terrain en période de conflits ou d'après-guerre, elle s'intéresse tout particulièrement au recueil des récits de personnes victimes de traumatismes dont elle témoigne au travers de reportages et de publications, sans toutefois signer explicitement de son nom. Nous apprendrons, au fil du séminaire, que Pauline, souhaitant se limiter à la fonction de « porte-parole » des personnes qu'elle interroge, a publié de nombreux textes dans lesquels sa contribution s'efface souvent au bénéfice des collectifs éditoriaux et associatifs avec lesquels elle collabore. Dans la présentation qu'elle livre d'elle-même aux autres participants, Pauline précise qu'elle vient pour travailler au plaisir d'écrire, mais qu'elle anticipe par avance l'angoisse de partager. Elle voudrait, dit-elle, « tenter d'explorer cette écriture qui n'est jamais tout à fait mienne » Nous verrons que cette

3. Ce prénom d'emprunt, destiné à préserver l'anonymat de l'intéressée, a été choisi en accord avec cette dernière. Par ailleurs, la publication de ce texte, conformément à l'engagement pris par l'animateur du groupe à l'occasion de la contractualisation du dispositif, a été soumise à relecture et approbation de Pauline.

allégation, relativement énigmatique dans un premier temps, s'éclairera cependant peu à peu au fil du séminaire.

Les premières productions écrites que Pauline réalise à partir des consignes proposées dans le séminaire donnent lieu à des textes souvent élégants et esthétiques qui attestent de sa maîtrise des codes syntaxiques formels. Ces consignes s'organisent autour de propositions d'écriture venant jouer le rôle « d'embrayeurs d'écriture ». Des formules brèves, destinées à être complétées par les participants – telles que : « *tout allait bien jusqu'au moment où...* » – voisinent avec des propositions plus élaborées qui s'appuient sur la lecture de textes favorisant une entrée dans l'écriture plus thématifiée. Par exemple, la lecture d'un extrait de l'œuvre d'Albert Camus, mettant en scène un souvenir d'école de l'auteur à l'occasion duquel ce dernier témoigne de la honte de ses origines sociales et de l'éprouvé de « la honte d'avoir eu honte », permet d'inciter les participants à se remémorer les conditions et les effets de la rencontre avec un autre milieu social et d'évoquer d'éventuels conflits d'*habitus*. Néanmoins, dans les textes de Pauline, le sens reste habituellement très allusif. Pour plus de clarté, voici un bref extrait de l'une de ses premières productions dans le groupe :

« *Enfant, j'aime vivre dehors, vivre au dehors. Être dehors, c'est être ailleurs... J'ai grandi sur le palier. Le bureau de mon père, lieu de transmission convoité. La cuisine, le lieu de ma mère, l'odeur du café... Aujourd'hui, j'endosse le métier de journaliste, je parcours le monde et j'écris pour les autres. L'écriture me rend asociale alors que mon écriture se veut sociale. »*

A l'issue de la lecture que fait Pauline de ce texte, un curieux échange s'initie dans le groupe. Assez inexplicablement, elle semble devoir rester sourde aux demandes d'éclaircissements qui lui sont adressées. Les questions des participants, non intrusives et banales dans leur souci d'explicitation, s'inscrivent pourtant dans le droit fil du dialogue déjà engagé à partir des travaux d'autres participants. Par ailleurs, Pauline se montre attentive et coopérante, mais ses réponses, parfois surprenantes et imprécises, semblent « décalées » et ajoutent encore à l'opacité qui peu à peu s'installe autour d'un texte d'autant plus mystérieux que Pauline ne perçoit guère la nécessité de recourir au « hors texte » afin d'en décoder la signification. En d'autres termes, Pauline livre ici un énoncé qu'elle voudrait autosuffisant, c'est-à-dire « clos sur lui-même », tout en attendant des autres participants qu'ils puissent l'éclairer sur le produit d'une énonciation qui cherche à se faire entendre de manière ambivalente. Tout semble se passer comme si elle cherchait à dissocier auteur et narrateur pour rester prudemment à distance de ce que son texte pourrait finalement révéler et sans doute plus encore « lui révéler ». Rapidement interpellée par les participants quant au manque de clarté des réponses qu'elle apporte aux questions qui lui sont posées, Pauline explique qu'elle se sent beaucoup plus à l'aise avec une écriture qu'elle qualifie de poétique, surtout lorsqu'il s'agit de parler d'elle. Elle précise : « *mon écriture, c'est le témoignage, mais mon*

*mode d'expression personnel, c'est la poésie... Très souvent, si on me dit que c'est bien, je n'aime pas et si j'aime, les autres ne me comprennent pas ».*

A l'occasion de la seconde journée du séminaire, Pauline réalise le support intitulé « Trajectoire de vie et histoire familiale. Place de l'écriture et des écrits ». L'exercice se prêtant moins à l'euphémisation, elle est amenée à préciser un certain nombre de données factuelles en rapport avec son histoire familiale et personnelle. A l'occasion du tour de table qui vient clore les travaux de la journée, Pauline, enthousiaste, exprime tout le bénéfice qu'elle pense avoir tiré de la simple réalisation de ce support. Celui-ci lui aurait en effet permis d'effectuer des liens de sens jamais identifiés jusqu'alors. Néanmoins, précise-t-elle, ce sentiment d'euphorie s'accompagne de la crainte de socialiser son travail. Elle choisira finalement de présenter celui-ci dès le lendemain.

On apprend ainsi que Pauline est la dernière-née d'une fratrie de six enfants. Son père semble avoir réalisé une trajectoire sociale ascendante dans laquelle le rapport à l'écriture joue un rôle non négligeable. Professeur de lettres, ce dernier est présenté comme « *l'érudit de la famille* ». Il s'est par ailleurs essayé à l'écriture de plusieurs ouvrages. « *Pour mon père, seuls ceux qui écrivent sont dignes d'intérêt* » précise Pauline. La mère, femme au foyer, est présentée comme une grande lectrice qui aime les jeux de l'esprit et qui idéalise son mari en dépit d'un caractère ombrageux et parfois colérique. Un modeste héritage issu de la famille de son épouse permettra au père de Pauline de financer la publication d'un ouvrage à compte d'auteur. Le livre ne rencontrant pas le succès escompté, il récupère bientôt l'ensemble des ouvrages auprès des libraires et les brûle dans un subit accès de colère. Par ailleurs, il s'enferme régulièrement dans le grenier pour écrire alors que les enfants ont pour impérative consigne d'éviter de faire du bruit pour ne pas le déranger. En outre, la mère, habituellement confinée dans la cuisine, souffre d'un déficit d'audition. L'ambiance familiale est assez particulière confie Pauline : « *mon père ne parlait pas et ma mère n'entendait pas* ». Dernière de la fratrie, elle ne garde au final que très peu de souvenirs de cette période de sa vie, si ce n'est que son existence de petite fille s'organise entre la cuisine, le lieu de la mère, et le grenier, domaine du père auquel elle n'a guère accès. Sans plus de précisions, Pauline explique avoir quitté le domicile parental à l'âge de quatorze ans pour aller vivre chez l'une de ses sœurs aînées. Passionnée de lecture, elle découvre des auteurs tels que Vian, Camus, Moravia... et s'oriente bientôt vers des études de lettres avant d'intégrer une grande radio nationale et construire la carrière de journaliste précédemment évoquée.

A l'issue de ce récit, largement résumé ici, les échanges avec les participants du groupe vont progressivement orienter la réflexion collective et le travail de Pauline autour de trois axes.

En premier lieu, Pauline revient sur la figure du père et sur ce qu'elle identifie rapidement comme relevant des effets probables d'une « névrose

de classe » (de Gaulejac, 1987). Issu d'un milieu particulièrement modeste, son père aurait en effet cherché à rompre avec des origines familiales, jugées socialement et culturellement méprisables, en investissant massivement une identité sociale « d'intellectuel ». Néanmoins, en raison de l'absence de moyens financiers, le père n'a jamais pu suivre les études espérées. Autodidacte, il s'est formé au gré d'un parcours personnel relativement chaotique. Selon Pauline, son père était un professeur de collège respecté de ses élèves et de ses collègues, mais éprouvait un très fort sentiment d'illégitimité intellectuelle l'ayant conduit à s'isoler et à surinvestir l'image de l'écrivain qu'il n'est cependant jamais parvenu à devenir réellement. Le spectaculaire épisode de sa décision de retirer son ouvrage de la vente en librairie et de le détruire « par le feu » témoigne bien, selon Pauline, de la charge émotionnelle et de la frustration ressentie par le père. Pour ce dernier, l'œuvre qui ne trouve pas matière à reconnaissance publique, renvoie ici à l'insupportable sentiment d'illégitimité et à la honte des origines.

En deuxième lieu, Pauline, avec l'aide du groupe, est amenée à s'interroger sur ce qui, dans sa famille, paraît avoir pu contribuer à « favoriser » ou à « empêcher » l'écriture. Très rapidement, une hypothèse de travail s'élabore autour de la perception d'un conflit de loyauté à l'égard de ses parents. Pauline explique qu'elle s'est en effet rapidement sentie prisonnière de l'injonction suivante : « *écris, mais n'écris pas !* » Elle explique : « *du côté de ma mère, le discours explicite se résumait ainsi : écrire, c'est magnifique. Du côté de mon père, l'écriture était complètement sacralisée et seuls ceux qui écrivaient trouvaient grâce à ses yeux* ». Cependant, cette puissante invite à l'écriture se trouve largement contredite par un discours implicite d'une toute autre nature. La mère souffre en effet de l'obsession scripturale d'un époux qui se mure dans son cabinet de travail. Elle signifie donc à sa fille qu'il serait opportun « *de ne pas ressembler à son père* ». Le père, pour sa part, magnifie le travail d'écriture mais ne supporte guère l'invalidation dont il se sent l'objet. En d'autres termes, il suggère à sa fille combien le fait qu'elle écrive la rendrait digne d'intérêt, tout en lui signifiant combien la réussite en ce domaine contribuerait à raviver le sentiment d'échec qui l'habite.

En troisième lieu, Pauline évoquera la surprenante occultation de ses souvenirs d'enfance en suggérant que cette situation lui paraît découler de scènes traumatiques dont elle aurait été spectatrice. Pauline explique que ces dernières justifient son départ du domicile parental alors qu'elle était adolescente<sup>4</sup>.

A l'issue de ces échanges, Pauline s'essaie à une tentative de mise en lien de ces éléments en vue d'éclairer quelques-uns des aspects de la construction de son rapport à l'écriture. Dans cette perspective, la nature de son travail d'écriture professionnel actuel lui paraît devoir être mis en rapport direct avec son histoire familiale : « *je recueille actuellement la parole de personnes ayant fait l'objet de grandes violences et je mets en*

4. Sans entrer ici dans de plus amples détails, il suffit d'indiquer que la violence épisodique du père s'est apparemment conjuguée avec un contexte incestueux à l'égard d'une des sœurs aînées de Pauline.

*forme leurs propos sans pour autant m'impliquer directement dans cette écriture. Mon approche est testimoniale. Ce faisant, j'ai le sentiment d'écrire "entre la cave et le grenier", c'est-à-dire entre les injonctions contradictoires de mes parents afin d'attester de la souffrance des autres. Il me faut écrire sans pour autant dire ce que je ressens, témoigner tout en restant dans l'ombre et finalement m'effacer*». Si Pauline a fait de l'écriture son métier, ses pratiques dans ce domaine l'exposent finalement peu en tant qu'auteur. L'écrivain est ici une figure tierce à laquelle Pauline « prête sa main ». Ce faisant elle écrit, répondant ainsi à l'un des aspects du désir perçu de ses parents, mais use d'un artifice pour se trouver finalement « absente » de ce qu'elle produit, respectant ainsi l'autre aspect de l'injonction paradoxale dont elle s'estime l'objet. Dès lors, c'est dans ce jeu d'ombre et de lumière que Pauline semble trouver à exister en témoignant d'histoires qui ne sont pas la sienne mais qui, en creux, ne cessent d'y faire référence. D'une toute autre nature, le travail d'écriture réalisé dans ce séminaire, à la faveur des demandes d'explicitations qui lui ont été adressées par les membres et par les effets de choralité interprétatives qui se sont déployées dans le groupe, lui aura permis d'approcher les déterminants de cette écriture qu'elle dit « *n'être jamais tout à fait sienne* » et d'effectuer un « pas de côté » susceptible de lui permettre de mieux comprendre les difficultés éprouvées lorsqu'elle occupe une position d'auteur et non plus seulement de narratrice. Rencontrée quelques mois après la fin du séminaire, Pauline nous confiait combien ce travail de mise au jour des liens entre les termes du conflit de loyauté auquel elle se trouvait soumise et les difficultés qu'elle ressentait à occuper une posture d'autorialité en matière d'écriture a produit des effets significatifs. Celle-ci poursuit son travail testimonial auprès de populations en situation de traumatismes majeurs, multiplie les conférences auxquelles elle est régulièrement invitée en Europe et ailleurs, et signe désormais chacun des textes qu'elle produit.

### **De la relativité du travail de mise en sens**

A la lecture de cet exemple clinique, l'on pressent immédiatement l'intérêt et les limites d'un tel dispositif clinique. Si celui-ci permet de favoriser un travail des participants quant à l'exploration de leur rapport à l'écriture, les hypothèses formulées, loin d'être exhaustives, laissent sciemment dans l'ombre de nombreux éléments. Ainsi, par exemple, les liens avec les dimensions œdipiennes qui filtrent dans le récit de Pauline ou encore les épisodes traumatiques dont elle semble avoir été témoin n'ont pu être travaillés dans ce séminaire. De notre point de vue, le cadre proposé et sa temporalité ne permettent aucunement un tel travail qui relève d'un autre lieu et d'un autre dispositif. Pour autant, il importe de ne pas occulter ces dimensions et tout en respectant la part d'ombre qui borne la mise en récit de l'expérience subjective, il devient possible de signifier l'importance d'une

« autre scène » qui relève plus spécifiquement du champ d'expertise de la psychanalyse.

Ce constat n'est pas sans conséquences épistémologiques sur les ambitions de la sociologie clinique. En effet, le dispositif de groupe auquel nous référons ici relève tout à la fois d'un groupe d'implication personnelle au service de la formation et du développement personnel des participants et une méthode d'investigation destinée à l'analyse des interactions entre facteurs psychologiques et sociologiques. Si les hypothèses de travail élaborées à partir des récits des participants sont construites avec les personnes concernées, il reste que cette situation interactionnelle place le sujet dans une position tout à fait particulière. Celui-ci se trouve ainsi sujet et objet du processus de recherche, produisant non seulement la « matière première » nécessaire au travail d'interprétation, mais réfléchissant du même coup à son traitement. La démarche est clinique en ce sens qu'elle tente de se situer au plus proche du vécu des participants mais porte également attention à l'émergence des interprétations produites dans *l'ici et maintenant* du séminaire. Néanmoins, pour l'animateur, l'interprétation finalement retenue suppose de faire des choix. Il s'agit bien souvent de prendre parti entre plusieurs possibilités puis de formuler une ou plusieurs hypothèses qui seront argumentées à partir de référentiels théoriques sous-jacents. Dès lors, l'interprétation obéit tout à la fois à la subjectivité clinique des personnes qui composent le groupe, animateur compris, mais également à la nécessité d'aboutir à un travail d'objectivation supposé pouvoir venir étayer la logique des modèles théoriques convoqués. L'interprétation constitue donc ici une fonction éminemment complexe. En effet, les référentiels théoriques mobilisés pour construire les hypothèses de travail qui vont alimenter le travail d'interprétation renvoient à des disciplines qui traitent la question herméneutique de manière fort différente. Pour la sociologie<sup>5</sup> le travail d'interprétation obéit à des règles d'objectivation qui vont être destinées à produire un discours sur le social en cherchant à dégager des structures immanentes à partir de données ou de propos conjoncturels. L'héritage de la pensée sociologique de Durkheim influence ici considérablement les cadres épistémologiques susceptibles d'être convoqués dans l'interprétation. Dans cette perspective, on considère les faits sociaux comme des « choses », c'est à dire qu'on les envisage comme ayant une réalité indépendante de l'observateur. Si la sociologie contemporaine, pour sa grande majorité, ne s'appuie plus aujourd'hui sur le principe de non-contradiction, il reste que l'on retrouve historiquement ici des liens de parenté épistémologiques avec la logique scientifique développée par A. Comte et dans laquelle le travail d'interprétation obéit à des règles d'objectivation appuyées sur la logique aristotélicienne du tiers exclu. Par ailleurs, le travail d'interprétation renvoie ici à la recherche de la causalité d'un fait social par un autre fait social.

De son côté, la psychanalyse traite la question de l'interprétation de manière très différente. Outre le fait que le psychisme n'est pas directement

5. Il est évidemment tout à fait abusif de parler ici de « la sociologie » tant il est vrai que cette discipline recouvre aujourd'hui des domaines d'études et de pratiques très différents. La même remarque s'applique pour ce qui sera évoqué ci-après à propos de « la psychanalyse ».

observable et qu'il n'offre que peu de prise aux procédures quantitatives issues des sciences de la nature, la conception freudienne de l'inconscient insiste sur les conséquences de l'existence d'un lieu psychique dans lequel le principe de non-contradiction et de tiers exclu n'ont pas cours. L'interprétation est ici étroitement liée à la présence de l'observateur puisqu'elle s'articule avec les questions de transfert, de contre-transfert, de défense et de résistance. En outre, l'interprétation en psychanalyse n'obéit pas à une division du travail qui placerait l'analysant en position de « producteur de matière première » et l'analyste en position « d'interprétant ». Le travail d'interprétation est avant tout celui de l'analysant qui, soumis à la règle d'association libre, se trouve bientôt amené à effectuer des liens de sens au fil de son propos. Pour l'analyste, l'interprétation renvoie ici à une oscillation entre des actes de compréhension « rationnels », dans la mesure où ils s'appuient sur un corpus théorique de référence, mais également sur la manifestation de phénomènes inconscients qui se déploient chez chacun des protagonistes impliqués dans la situation interlocutoire.

Dès lors, si l'ambition du dispositif que nous avons présenté ici est de tenter d'articuler ces disciplines sans nier leur hétérogénéité et leurs éventuelles oppositions pour proposer des modalités d'intervention complexes ouvrant à plusieurs registres d'interprétation, il reste que le travail qui relève de la sphère inconsciente ne peut y être que très succinctement abordé. En ce sens, il ne saurait y avoir de confusion entre les objectifs de ce séminaire et ce qui relève plus spécifiquement du cadre de la psychanalyse.

## Références bibliographiques

- Astier, I. & Duvoux, N. (Eds.) (2006). *La société biographique. Une injonction à vivre dignement*. Paris : L'Harmattan.
- Bazin, J. & Bensa, A. (1979). Avant-propos. In J. Goudy, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage* (pp. 7-29). Paris : éditions de minuit.
- Chiantaretto, J. F. (2009). Escrita de si, construção do eu experiêcia traumática. A questão da interlocução interna. In N. M. Takeuti & C. Niewiadomski (2009), *Reinvenções do sujeito social. Teorias e práticas biográficas* (pp. 299-308). Porto Alegre: Sulinas.
- Delory-Momberger, C. (2009). *La condition biographique. Essai sur le récit de soi dans la modernité avancée*. Paris : Téraèdre.
- Delory-Momberger, C. & Niewiadomski, C. (Eds.) (2009). *Vivre-Survivre. Récits de résistance*. Paris : Téraèdre.
- Gaulejac de, V. (1997). *La névrose de classe*. Paris : Hommes et groupes.
- Gaulejac de, V. (1999). *L'histoire en héritage. Roman familial et trajectoire sociale*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Gaulejac de, V. (2009). *Qui est je ? Sociologie clinique du sujet*. Paris : Seuil.
- Gusdorf G. (1990). *Les écritures du moi*. Paris : Odile Jacob.
- Lejeune, P. (1971). *L'autobiographie en France*. Paris : Armand Colin.
- Lytard, J.-F. (1979). *La condition postmoderne*. Paris : éditions de Minuit.
- Montaigne de, M. (1979 [1595]). *Les Essais*. Livre III. Paris : Garnier Flammarion.

- Niewiadomski, C. (2010). L'approche biographique de l'écriture. Les apports de la sociologie clinique. *Recherche et Formation*, 63, 91-104.
- Pineau, G. & Le Grand, J.-L. (1993). *Les histoires de vie*. Paris : PUF.
- Ricoeur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris : Seuil.
- Rosanvallon, P. (1995). *La nouvelle question sociale. Repenser l'État providence*. Paris : Seuil.
- Trekker, A.-M. (2006). *Les mots pour s'écrire. Tissage de sens et de lien*. Paris : L'Harmattan.
- Trekker, A.-M. (2009). *Des femmes s'écrivent. Enjeux existentiels et relationnels d'une identité narrative*. Paris : L'Harmattan.

**Christophe Niewiadomski**

Université de Lille 3  
Profesor-CIREL EA 4354

Pour citer ce texte :

Niewiadomski, C. (2013). Entre ombre et lumière : rapport à l'écriture et déterminants biographiques. *Cliopsy*, 10, 97-111.